

Document: EB 2010/101/R.17
Agenda: 13
Date: 2 December 2010
Distribution: Public
Original: French

A



تمكين السكان الريفيين الفقراء
من التغلب على الفقر

: _____ : _____	: _____ : _____
Liam F. Chicca	Luyaku Loko Nsimpati
+39 06 5459 2462 : l.chicca@ifad.org :	+39 06 5459 2147 : l.nsimpati@ifad.org :

iii

iv

1

-

1

-

1

-

4

-

7

-

7

-

8

-

9

-

9

-

9

-

11

-

11

-

12

-

12

-

12

-

13

-

13

-

14

-

14

-

15

-

-

-

-

-

-

(/) :1
/ :2
:3
:4

()



15-10-2010



	2015-2011	-1
	.2015-2011	
2008		-2
	5	
	2009	
		-3
	()	
	75	
	12.5	-4
¹ .2025	17	
	200 000	
80		
	70	
/		
		¹
		.2007

2015-2011

-5

:

:1

•

:2

•

-6

1

()

.2004 1999 -1
2015-2011 -2
(2015-2011)

1. 12.5 2 196 722 -3
.2015 14 2.6
47) : .(15
177 156 820
5 -4
2) 6 2005 2003

.2010 / 1

2. 2008 2000 2.5 (

4.8 2007 .

8 7 5.1 3

.2015 2008

2009 1.7 .

4.2010 3.4

-5

58 75

1994 67.9

2006 50.8

6.3 2006-2001 .

3.3 10.6

) 80 5 .

(

52.3 -6

2015-2011

2

1 / 2010 .

3 وثيقة استراتيجية الحد من الفقر.

4 / 2010 .

5 تقرير الوكالة الوطنية للإحصاء والمعلومات الديموغرافية، 2006.

47

-7

15

-8

(2.6)

700

-9

)

.(

-10

)

(

(1) :

(2)

(4) "

(3)

-11

6

10 5

25 5

-

-12

(3)

(2)

(1) :

(4)

(6)

(5)

(7)

-13

-14

(3)

(2)

(1) :

(5)

(4)

(7)

(6)

-15

-16

.(2010-2006)

-17

(2015-2011)

7

.2015

-18

(1) :

(3) ⁸

(2)

.2015-2011

-19

(2)

(1)

(4)

(3)

(6)

(5)

(7)

(8)

)

48.5

61.4

14.8

20.5

(/

2002 1995

7

8



(2)

(3)

148.5

14

1979

-24

10

9

-25

350

11

12

1 400 /

9
10
11
12

.2007

.(

58

51)

3 400

10

-

.2011

-26

(1) :

-27

(2)

(3)

-

(1) :

-28

)

(

(2)

(3)

()

(4)

()

(5)

	13		1 400
	(6)		
			-
			-
			-29
	(1) :		
	(3)	(2)	
			-
			-30
	2015-2011		
			-
			14
)		-31
	(
			-32
		15	
	16		

¹³ أربعون في المائة في التجهيز الزراعي، 10 في المائة في الأشغال المعدنية، 15 في المائة في الإنتاج الحيواني، 35 في المائة في الخدمات الأخرى.

¹⁴ () 2015 (1

(3) (7)

¹⁵ المناطق التي لديها عوامل مواتية لتنفيذ الأنشطة (العزلة الأقل، وتواجد هياكل الدعم أو المشورة، وسهولة الوصول إلى الأسواق، وتشجيع الأعمال، والتنظيم الجيد، والجهات الفاعلة الملائمة، إلخ)

¹⁶

(1) :

-33

(2)

.3

(1)

:1

-34

:

(1) :

(3)

(2) ¹⁷ " " (

:2

-35

(1) :

(2)

(1) :

(2) ()

(3)

(4)

1

18

-36

¹⁷ تمكن مشروع التنمية الزراعية في ماتام من تطبيق مفهوم الوحدة الرعوية لإشراك السكان في الإدارة المستدامة والرشيطة للمناطق الرعوية والموارد الطبيعية في منطقة المشروع.

¹⁸ تهدف خدمة دعم التمويل الريفي في إطار مشروع مساندة المشروعات الصغيرة الريفية إلى: (1) تسهيل الروابط بين المشروعات الصغرى والأعمال الصغيرة وشركاء التمويل الصغرى؛ (2) بناء القدرات بين شركاء التمويل الصغرى لتصميم ومواءمة المنتجات والخدمات لاحتياجات المشروعات الصغرى والأعمال الصغيرة الريفية؛ (3) توفير بناء القدرات والدعم المؤسسي لمؤسسات التمويل الريفي ومنظمات المستوى الثاني. (الاتحاد المهني للنظم المالية اللامركزية، ووحدة المساعدة التقنية التابعة لاتحادات الادخار والائتمان).

()

-37

()

)

()

(

.2012

-

(1) : 2015-2011

-38

(2)

(3)

-

-39

19

()

()

(2) (

)

(1) :

¹⁹
(3)

)	-40
	(
)	
	.(
		-
(1) :		-41
(2)		
	(3)	
	(4)	
	(5)	
		-
		-
		-42
	20	-43
	21	
2013		
		2014

22

-

-44

-

:

-45

(1) :

)

(3)

(2)

(4) (

(5)

(1) :

-46

(

)

(2)

(3)

)

(4)

(

.(

)

.(

)

/ -)

-

(2011 /)

.(2013 /)

(2011 /)

(2013

²²

-47

-

-48

(1) :

(2)

(3)

(4)

-

2015-2010

-49

5

4.22

30.2

(2015-2013)

33 (2012-2010)

23

-50

1

(1) :

(3)

(2)

²³ انظر الذيل الخامس (المشروعات الاحتياطية).

4,87		(1)
4,83		(2)
3,63		(1)
4,00		(2)
4,15		(3)
4,25		(1)
4,67		(2)
4,58		(3)
3,81		(1)
4,33		(2)
4,00		(1)
3,50		(2)
4,22		
5	2009	
3.62	(2008)	
4,196		(2010)
10.060 000	مخصصات البلد السنوية (بالدولار الأمريكي، 2009)	

النسبة المئوية لتغير مخصصات البلد بموجب نظام تخصيص الموارد على أساس الأداء			
	(0.3-/+)	(1-/+)	
% 21-	3.92	4	الحالة الأدنى الافتراضية
% 0	4.22	5	
% 21	4.52	6	

24

-52

(1) :

(2)

(3)

-53

-54

-55

)

(

Processus de consultation pour l'élaboration du COSOP

1. Le processus d'élaboration du COSOP au Sénégal a été piloté par le Ministère de l'Agriculture avec une forte implication des organisations paysannes. Ce processus a commencé en 2009 par une revue des projets en cours du FIDA pour en dégager les leçons apprises et évaluer les performances du COSOP 2003-2008. Le processus d'élaboration du COSOP a suivi les étapes suivantes :
 - **Lancement du processus de formulation.** En juin 2009, le Ministère de l'Agriculture et le FIDA ont lancé de façon formelle le processus de formulation du COSOP (consultations/réunions avec les autorités gouvernementales, les services techniques de différents ministères, les PTF bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, les ONGs et la société civile). En juillet 2009 avait eu lieu la signature de l'arrêté créant le comité national d'accompagnement/pilotage du COSOP. En septembre 2009, a eu lieu le séminaire pour échange et discussion de la toute première mouture du COSOP avec le Comité d'accompagnement/pilotage.
 - **Analyse de la situation économique et de la pauvreté.** Une équipe de consultants indépendants a procédé à l'analyse de la situation économique et de la pauvreté sur la base des documents existants dans le pays. Cette analyse a consisté en la collecte des données, des discussions avec les principales institutions travaillant au pays dans le domaine de développement agricole et rural. L'analyse a porté sur: (i) le contexte économique et sociopolitique, (ii) la pauvreté rurale au Sénégal et la caractérisation des groupes vulnérables, (iii) l'examen des stratégies et priorités du gouvernement en matière de développement rural, (iv) les capacités institutionnelles des acteurs publics et privés intervenant dans le développement rural, (v) les interventions des partenaires techniques et financiers du Sénégal dans le développement rural en apportant une attention particulière aux complémentarités, (vi) l'impact des interventions financées par le FIDA au cours des ces 20 dernières années, aux innovations introduites et aux leçons apprises.
 - **Ateliers de concertations.** Des ateliers de consultations ont démarré en mars 2010 avec les départements ministériels, les services techniques, les partenaires techniques et financiers, les représentants des organisations paysannes, et ceux du secteur de la micro finance. Ces ateliers ont permis de partager les expériences et les résultats de l'analyse et d'identifier de façon concertée les opportunités d'interventions stratégiques du programme pays pour la période 2010-2015. Ce processus d'échanges et de validation participative a permis d'avoir plus de visibilité pour la cohérence du futur programme avec les politiques et stratégies gouvernementales, les attentes du monde rural, le positionnement géographique et thématique des partenaires techniques et financiers et les orientations stratégiques du FIDA.
 - **Réunion de validation.** Le 18 octobre 2010, le Ministère de l'Agriculture a organisé une réunion de validation de la dernière version du COSOP incluant les observations faites par les différentes parties (Ministères, secteur privé, société civile, PTF, etc.). Les interventions des participants ont permis de clarifier certains aspects de la stratégie, et ils ont confirmé l'alignement du COSOP aux orientations stratégiques du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

Résultats de la concertation

- ***Avec les institutions et organismes publics*** impliqués dans le développement rural, la mission a retenu, qu'au niveau institutionnel, les services de l'Etat favorisent la coordination des acteurs du développement rural (PTF et OP) et contribuent à créer un environnement propice au développement rural au niveau national (protection sociale, assurance, plaidoyer, appui aux filières). Les organismes publics bénéficient d'un maillage dense sur tout le territoire national. Cependant ils manquent de moyens notamment dans la collecte et le suivi des données. Le FIDA pourrait s'appuyer sur le maillage dense de structures étatiques pour soutenir les activités de développement rural et techniques.
- ***Avec les Organisations Paysannes***, les échanges ont porté sur l'importance du secteur privé et le dialogue entre les OP et les autorités publiques. Les OP proposent une meilleure intégration des paysans aux activités de transformation pour apporter une valeur ajoutée dans les filières de production. Elles recommandent également qu'un dialogue plus constructif soit mené pour partager la vision des programmes et stratégies à mettre en place.
- ***Avec les PTFs***, les discussions ont fait ressortir une forte concentration au niveau géographique et thématique des interventions. Elles ont mis en évidence la nécessité de renforcer le dialogue pour la cohérence sur les politiques et stratégies à mettre en œuvre. Les activités financées portent sur les réalisations infrastructures (pistes de désenclavement, périmètres irrigués,) et des appuis sont également apportés aux opérateurs privés, aux OP et institutions pour renforcer la formulation et le dialogue des politiques et stratégies d'intervention dans le développement rural. Hormis les partenaires traditionnels (BM, BOAD, BAD), d'autres partenaires (USAID, AFD, UNDP, etc.) se montrent ouverts et intéressés pour identifier des pistes de collaboration et rechercher des complémentarités avec les interventions du FIDA au Sénégal. De nombreux partenariats, complémentarités et synergies sont possibles surtout à des niveaux opérationnels.
- ***Avec les projets FIDA*** au Sénégal, l'atelier de concertation a permis de valider les leçons apprises et d'identifier les axes stratégiques d'intervention future en capitalisant sur les connaissances acquises. L'idée de mettre en place un programme cadre national qui renforcerait les synergies et les complémentarités entre les interventions a été retenue. En outre, celles-ci doivent s'appuyer sur les acquis tels que les réussites des projets précédents et les structures locales (par exemple le Conseil Rural pour les questions foncières). Les propositions suggérées portent sur la poursuite du renforcement des capacités pour parer à la faiblesse des institutions privées et publiques, la construction d'infrastructures (forages et pistes), l'implication de la recherche pour la diffusion des bonnes pratiques, l'intégration des paysans dans la mise en place des entreprises rurales pour favoriser le développement des filières.
- ***Avec le Comité de Pilotage***. A la suite de ces échanges, une première mouture (Draft 0) de rapport du COSOP a été élaborée par la mission et présentée au CPMT du pays le 15 avril 2010 au cours d'une réunion de restitution organisée par le Ministère de l'Agriculture.

Country economic background

Senegal

Land area (1000 Km²):	196, 7	GNI per capita, PPP (current international \$):	1760
Total population (millions):	12, 21	GDP per capita growth (annual %)	13,6
Population density (people per Km²)	60	Inflation consumer prices (annual %)	7, 3
Local Currency:		Exchange rate: USD 1 =	489 FCFA

Population (average annual growth rate)	2,6	Industry, value added (% of GDP)	23
Surface area (sq. km) (thousands)	196,7	Services, etc., value added (% of GDP)	62
Poverty headcount ratio at national poverty line (% of population)	..	Exports of goods and services (% of GDP)	25
GNI, Atlas method (current US\$) (billions) 2007	11,83	Imports of goods and services (% of GDP)	47
Income share held by lowest 20%		Gross capital formation (% of GDP)	30
Social indicators		Revenue, excluding grants (% of GDP)	..
Fertility rate, total (births per woman)	5,0	Time required to start business	8
Adolescent fertility rate (births per 1,000 women ages 15-19)	104	Market capitalization of listed companies (% of GDP)	..
Contraceptive prevalence (% of women ages 15-49)	..	Military expenditure (% of GDP)	1,6
Births attended by skilled health staff (% of total)	..	Mobile cellular subscriptions (per 100 people)	44
Mortality rate, under-5 (per 1,000)	114 ⁱⁱ	Internet users (per 100 people)	21,3
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5)		Roads, paved (% of total roads)	61,3
Immunization, measles (% of children ages 12-23 months)	84 ⁱⁱ	High-technology exports (% of manufactured exports)	4 ⁱⁱ
Primary completion rate, total (% of relevant age group)	50 ⁱⁱ	Global links	
Ratio of girls to boys in primary and secondary education (%)	94	Merchandise trade (% of GDP)	61,3
Prevalence of HIV, total (% of population ages 15-49)	1,0 ⁱⁱ	Net barter terms of trade (2000 = 100)	97 ⁱⁱ
Environnement		External debt stocks, total (DOD, current US\$) (millions)	1 288
Forest area (sq. km) (thousands)	86,7	Total debt service (% of exports of goods, services and income)	..
Agricultural land (% of land area)	42,8	Net migration (thousands)	-100
Renewable internal freshwater resources per capita (cubic meters)	2 169	Foreign direct investment, net inflows (Bop, current US\$) b/ (millions)	78
Improved water source (% of population with access)	72	Official development assistance and official aid (current US\$) (millions)	843
Improved sanitation facilities, urban (% of urban population with access)	86	Energy use (kg of oil equivalent per capita)	270
Electric power consumption (kWh per capita)	158		
	..		
Economy			
GDP (current US\$) (billions)	13,21		
GDP growth (annual %)	4,7		
Inflation, GDP deflator (annual %)	2,5		
Agriculture, value added (% of GDP)	15		

a/ Source: World Bank, Development Indicators database Year 2008; Published, September 2009

b/ Un budget opérationnel de programme (BOP) est la déclinaison d'une partie de programme sur un périmètre défini, géographique ou fonctionnel.

Cadre de gestion des résultats du COSOP

Alignement à stratégie du pays	Résultats clés du COSOP			Objectifs institutionnels, politiques du COSOP ²⁵
Axes et objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté	Objectif général du COSOP : la sécurité alimentaire, les revenus et les emplois des petits agriculteurs, éleveurs, et entrepreneurs soutenus par le programme sont renforcés de manières durables			<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement avec l'appui des partenaires (UEMOA) mettent en place une politique appropriée pour faciliter la pénétration de ces MER sur les marchés profitables de la région - Le partenariat entre le public et privé est réellement fonctionnel.
DSRP : l'objectif du DSRP en matière d'agriculture est de créer la richesse soutenue par l'appui au développement de l'agriculture Axe 1 du DRSP: Création de richesses, soutenue par la stratégie de croissance accélérée, en particulier par l'appui au développement de l'agriculture et la promotion de l'emploi non agricole SCA : Pilier Agriculture Augmenter la production et la productivité ; Améliorer la base productive	Objectif stratégique du COSOP	Résultats clés dont le FIDA contribuera à la réalisation	Indicateurs clés	
	OS1. L'accès des petits producteurs, éleveurs à des services efficaces de production, à des technologies appropriées et aux marchés est amélioré. L'accès des ruraux au savoir-faire entrepreneurial est amélioré.	<ul style="list-style-type: none"> - Les rendements des cultures retenues ont augmenté comme suit : riz par 50% du niveau actuel de 2.9 ; mil par 6% du niveau actuel de 770 kg/ha ; et bissap par 50%²⁶. - La production mise en marché par les petits producteurs ciblés a augmenté de 20% par rapport au niveau actuel. - Les revenus de petits producteurs ciblés ont augmenté de 10% par rapport à la part de revenu qu'ils tirent actuellement des principales filières (riz, mil, bissap) - 20% de petits producteurs ciblés ont adopté des technologies améliorées de production, transformation/commercialisation et conservation 	<ul style="list-style-type: none"> - 30% de petits producteurs et leurs OPA ont été formés aux techniques appropriées de production, transformation, commercialisation et conservation - Au moins 30% des petits producteurs ont l'accès à des périmètres irrigués ou remis en bon état - 35% des petits producteurs et leurs organisations ont accès à l'information commerciale sur le marché et les prix. 	
PNIA :		- 2400 MER sont opérationnelles et	- 25% des petits	

²⁵ Les indicateurs du Cadre de gestion des résultats sont alignés aux projets en cours et au Programme national d'investissement agricole (PNIA). La situation de référence des indicateurs autres que les rendements sera définie à partir des enquêtes du Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI).

Alignement à stratégie du pays	Résultats clés du COSOP			Objectifs institutionnels, politiques du COSOP ²⁵
<p>OS1 : Maîtrise de l'eau OS3 : Améliorer la production et productivité OS5 : Améliorer l'accès aux marchés</p> <p>GOANA : Augmenter la production agricole pour satisfaire la demande nationale</p> <p>REVA : Mise à disposition des paysans des intrants, inclus les semences</p> <p>LOASP : Assurer la Sécurisation foncière des ruraux sur leurs terres</p>	<p>OS2 : L'accès des ruraux au savoir-faire entrepreneurial est amélioré.</p>	<p>mènent bien leurs activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 1000 emplois directs ont été créés en milieu rural, spécialement pour les jeunes et les femmes - L'exode rural des jeunes a été réduit de 10% dans les zones d'intervention par rapport au niveau actuel - Le revenu du groupe cible, en particulier les jeunes et les femmes, a augmenté de 15% grâce au développement des MEP. 	<p>producteurs utilisent efficacement les nouvelles techniques de production, de transformation et de conservation apprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de 3000 MER - 35% des entrepreneurs et des ruraux potentiels ont été appuyés - Au moins 35% des entreprises créées sont opérationnelles après 3 ans de mise en service. 	

²⁶ Rendement actuel du Bissap inconnu.

Cadre de gestion de résultats du précédent COSOP

	Situation à la formulation du COSOP	Situation à l'achèvement du COSOP	Enseignements tirés
A. Objectifs stratégiques du pays			
Stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) approuvée en 2002 Comporte trois objectifs : i) doublement du revenu par habitant ; ii) généralisation de l'accès aux services sociaux essentiels ; et iii) élimination de toutes les formes d'exclusion et l'instauration de l'égalité entre les sexes.	<i>Situation économique (2004)</i> – PIB par habitant: 600 USD – Taux croissance population : 2,7% – PIB par habitant: 3% – Taux réel de croissance économique : 5,5% – Taux d'inflation: 2,3% – Contribution de l'agriculture au PIB (%): 20% <i>Pauvreté (1994)</i> – Taux de pauvreté nationale: 58% – Pauvreté rurale : 72% –	<i>Situation économique (2007)</i> – PIB par habitant: 820 USD – Taux de croissance population : 2,6% – Taux réel de croissance économique : 3,4% – Taux d'inflation: 1,3 % – Contribution de l'agriculture au GDP (%): 24% <i>Pauvreté (2008)</i> – Taux de pauvreté nationale: 48,9% – Pauvreté rurale : 62,5%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'économie est fragilisée par les conséquences de la flambée de prix de 2008 et la crise financière. Elle est aussi frappée par la mauvaise performance du secteur de l'électricité, la hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires ainsi que par les difficultés de Senchim, la plus grande entreprise d'exportation. ▪ La pauvreté a moins reculé en milieu rural comparé au milieu urbain
B. Objectifs stratégiques du COSOP			
OS-1 : Renforcer les capacités des ruraux pauvres et de leurs organisations			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs de réalisation physique ont des projets FIDA ont été atteints. Leur impact sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, difficilement quantifiable, est observé sur le terrain.
OS-2 : Accroître la productivité des activités économiques en milieu rural			
OS-3 : Améliorer l'accès aux marchés et aux services financiers			
C. Programmes et projets			
Projet de développement agricole de Matam- II Phase ; Projet de promotion de l'entreprenariat rural (phase II) Projet des services agricoles et organisations de producteurs (phase II) ; Projet d'appui aux filières agricoles Système de suivi-évaluation du Programme Pays (PASYME)	Approuvé en avril 2003 Approuvé en avril 2005 Approuvé en septembre 2006 Approuvé en septembre 2008 Approuvé en septembre 2008	En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution En cours d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ciblage. L'appui des femmes et des jeunes a été une priorité pour le FIDA. ▪ Innovation. i) Introduction d'un système d'intensification des productions agricoles ; ii) introduction du concept d'unité pastorale permettant aux populations de gérer durablement les ressources naturelles ; iii) introduction du système d'irrigation goutte à goutte ▪ Durabilité. La mise en place des comités de développement villageois, suivie du renforcement de leurs capacités, et la mise en place des cadres locaux de concertation des organisations de producteurs, permettent de pérenniser les activités. Les comités de gestion d'eau et de santé, majoritairement composés des femmes, gèrent de façon pérennes les activités. ▪ Le Programme proposé cherchera, sur la base des leçons apprises, à consolider les projets dans un programme cohérent et efficace.

Réserve de projets

Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural

A. Introduction

1. Le FIDA finance actuellement quatre projets dont, la deuxième phase du Projet des services agricoles et organisations paysannes (PSAOP-2), la deuxième phase du Projet de développement agricole du Matam (PRODAM-2), le Projet de promotion de l'entrepreneuriat rural – phase II (PROMER) et le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA)²⁷. La couverture géographique des projets varie d'un projet à un autre. Le PRODAM II intervient dans la région du Matam ; Le PSAOP, cofinancé avec la Banque Mondiale, est d'envergure nationale ; le PROMER-phase II couvre la région du Patick, Kaolack, Kolda et Tambacounda ; et le PAFA couvre les régions de Dourbel, Louga, Thies, Fatik, Koalack, Kanssere. A part le PAFA qui vient à peine de démarrer et donc n'a pas encore des résultats sur le terrain, les trois autres projets, qui sont dans leur deuxième phase, ont testé un très bon nombre des thèmes et ont produit des résultats probants.

B. Zone géographique d'intervention possible et groupe cible

2. Le programme d'appui au développement agricole et l'entrepreneuriat rural proposé compte renforcer la complémentarité ainsi que les synergies avec les projets du FIDA actuellement en cours dans le pays, en l'occurrence le PROMER et le PAFA qui seront encore opérationnels en après 2012. Il renforcera la complémentarité avec les activités de production agropastorales et de micro-entreprises de ces deux projets. A cet effet, le programme proposé couvrira les régions actuellement couvertes par les projets en cours et pourrait s'étendre, si les conditions et les moyens les permettent, à d'autres zones de concentration à fort potentiel.
3. Le groupe cible est constitué des acteurs ruraux pauvres (agriculteurs, éleveurs, petit et micro entrepreneurs), capables de mettre à profit les opportunités qui leur sont offertes. Parmi ces acteurs, une attention particulière sera accordée aux jeunes et aux femmes. Le programme continuera à soutenir les groupes cibles identifiés par les projets en cours d'exécution (PAFA, PRODAM, PROMER et PSAOP). Les OPAs, les structures locales, publiques, faïtières et privées, qui défendent les intérêts des petits producteurs et délivrent les produits et les services nécessaires au développement des activités bénéficieront des appuis du Programme.

C. Justification et raison d'être

4. Les principales leçons de la mise en œuvre des anciens projets sont : i) les populations rurales ont la capacité de renverser les tendances négatives (insécurité alimentaire, sous-emploi et exode rural des jeunes), de développer des alternatives économiques durables, si les conditions favorables sont créées. En effet, les ouvrages hydrauliques réalisées par les projets ont créé de nouvelles dynamiques chez les petits producteurs en diversifiant leurs activités agricoles et pastorales et en augmentant la production. L'accès à l'information, le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des acteurs et l'accès au crédit se sont avérés indispensables à la valorisation des investissements en infrastructures et équipements et à leur pérennisation. L'implication des élus locaux depuis l'identification des besoins, la planification des actions et le suivi-évaluation sont des

²⁷ Le PSAOP-2 sera clôturé le 31 juillet 2011, le PRODAM-2 le 30 juin 2012 ; le PROMER-phase II le 30 septembre 2013 et le PAFA le 30 septembre 2016.

éléments déterminants de la pérennisation ; ii) la construction de partenariats multi-acteurs et pluri-institutionnels permettant des échanges contribuent à renforcé la synergie et la cohérence dans la mise en œuvre des projets. En effet, grâce au partenariat créé et renforcé entre différentes institutions et structures œuvrant dans leurs zones d'invention respectives, les projets FIDA ont obtenu des résultats probants, iii) l'implication des services d'appui publics et privés (recherche, conseil) et des producteurs et de leurs organisations dans la définition des thématiques ont été le gage de la génération de technologies appropriées répondant à la demande des producteurs et de leur diffusion effective aux producteurs, iv) un partenariat stratégique avec des institutions pérennes est un atout dans la mise en œuvre des activités et une garantie de durabilité. En effet, le partenariat établi entre les projets PRODAM/PSAOP avec les producteurs et les services de l'état dans la production des semences certifiées (arachide/riz) a permis d'amorcer la reconstitution du capital semencier à l'échelle nationale, créant ainsi une base solide de relance de production agricole au Sénégal²⁸ ; v) la promotion et la consolidation des MPE est un bon outil pour la création d'emplois en zone rurale, particulièrement des emplois pour les jeunes et les femmes.

5. Les différentes études conduites et les évaluations réalisées²⁹ sur le PRODAM, le PSAOP et le PROMER ont montré que ces projets ont atteint un bon nombre de bons résultats. Une revue à mi-parcours du PRODAM a eu lieu. Agissant sur divers leviers, ces projets ont créé les conditions ayant permis aux populations ciblées par les projets de: i) augmenter leur production et améliorer leur sécurité alimentaire ; de diversifier leurs activités et d'améliorer leurs revenus, ii) développer la concertation, les échanges, la cohésion sociale et une vision partagée de leur développement, iii) mettre en place une organisation et une gestion assurant la protection et la conservation des ressources naturelles et la pérennisation des ouvrages et équipements. Avec les cadres locaux de concertation des organisations des producteurs (CLCOP), les villages disposent d'instruments de concertation à l'interne et d'interface avec l'extérieur. Les résultats détaillés atteints par ces projets sont explicités dans ces différents rapports.
6. Au regard de ces bons résultats et pour assurer leur pérennité ainsi qu'avoir une meilleure lisibilité des impacts des interventions du FIDA au Sénégal, il s'avère nécessaire de ; i) consolider davantage les acquis de ces projets ; et ii) étendre à grande échelle, et dans la mesure du possible, à l'intérieur et à l'extérieur des régions qui sont couvertes actuellement, les acquis positifs obtenus. L'objectif est d'appuyer le gouvernement du Sénégal en transposant les expériences acquises dans tous les anciens projets du FIDA à d'autres régions. Ceci se ferait sans pourtant négliger le niveau village, local et territorial. En d'autres termes, il s'agira de :i) continuer à appuyer les activités déjà entreprises par le PRODAM 2, PROMER-phase II et PAFA dans le but d'améliorer la valeur ajoutée des ruraux pauvres dans les filières retenues et d'augmenter le nombre de petits ruraux entrepreneurs conduisant à bien leurs entreprises ; ii) d'étendre les activités vers d'autres filières importantes pour la sécurité alimentaire telles que l'élevage et les légumes³⁰; et iii) d'étendre dans d'autres zones et régions non encore couvertes par les projets en cours dans le but d'atteindre des résultats et impacts importants au niveau national.

D. Objectif du Programme

7. L'objectif général du programme de développement agricole et de l'entreprenariat rural vise à améliorer durablement la sécurité alimentaire, les revenus des petits

²⁸ Cette activité est actuellement soutenue par L'Union Européenne dans le but d'améliorer sensiblement production de semences certifiées au Sénégal.

²⁹ Il s'agit de : i) l'évaluation du programme pays réalisée en septembre 2004 par le Bureau d'évaluation du FIDA ; ii) évaluation intermédiaire du Projet de promotion des micro-entreprises rurales conduite en décembre 2004 par le Bureau d'évaluation du FIDA ; et de la revue à mi-parcours du PRODAM II.

³⁰ L'inclusion d'autres filières sur la base de résultats d'une étude

producteurs (agriculteurs et éleveurs) et à créer des emplois durables pour les ruraux, en particulier les jeunes et les femmes.

8. Les objectifs spécifiques sont : i) améliorer l'accès des petits producteurs et de leurs organisations à des services et des facteurs de production efficaces, à des technologies appropriées et au marché ; et ii) améliorer l'accès des ruraux au savoir-faire entrepreneurial. Le programme renforcera la participation de tous les acteurs des filières retenues à participer activement au dialogue (niveau national et régional) afin d'accéder plus facilement aux marchés et obtenir une distribution plus équitable des bénéfices. Il appuiera l'établissement de partenariats d'affaires entre les organisations des producteurs et les petites et moyennes entreprises et/ou industries agricoles et non agricole (PME et PMI), pour des échanges de services et de produits sur une base contractuelle.

E. Appropriation, harmonisation et alignement

9. Le Programme est totalement cohérent avec les objectifs et l'orientation stratégique de i) la stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP); ii) la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) et les programmes sectoriels connexes ; iii) la stratégie de la croissance accélérée (SCA); et iv) le programme national d'investissement agricole (PNIA). Le programme proposé compte capitaliser les expériences des anciens projets, consolider et poursuivre les actions initiées par les projets en cours du FIDA, et étendre à grande échelles, dans la mesure du possible, les acquis positifs des anciens projets.
10. La présence d'un groupe thématique de bailleurs de fonds actif sur la sécurité alimentaire, auquel le FIDA va participer régulièrement et activement due à sa présence sur place à Dakar, facilite énormément les échanges réguliers avec les autres partenaires du développement. La conception du projet tient amplement compte des interventions financées par d'autres et s'inspire des approches performantes mises à l'essai dans le secteur agricole et rural du Sénégal par les partenaires tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement, l'Union Européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Agence française de développement, l'Office allemand de la coopération technique et l'Agence canadienne de développement international. La création des synergies sur le terrain sera privilégiée pendant l'exécution grâce à l'établissement de mécanismes de collaboration officiels avec les autres organisations. Les forums locaux (CLCOP), régionaux et nationaux (Conseil national de concertation des ruraux –CNCR- , Comités régionaux d'orientation agro-sylvo-pastorale – CROASP – et Conseil supérieur d'orientation agro-sylvo-pastorale – CSOASP-, existants et opérationnels dans le pays, favoriseront, en outre, l'échange d'information, l'apprentissage commun et l'instauration de partenariats.

F. Composantes et activités

11. Le programme proposé va capitaliser sur les expériences des anciens projets et des projets en cours. De ce fait, le programme aura les composantes suivantes : i) amélioration du potentiel productif ; ii) accès à des services non financiers de développement des entreprises ; iii) accès au marché local, national et régional et ; et ; iv) gestion des savoirs et coordination nationale du programme.
12. **Composante 1** : Amélioration du potentiel productif. Sur la base des expériences et des acquis des anciens projets du FIDA et d'autres partenaires, le programme proposé va consolider et étendre à grande échelle, dans la mesure du possible, les techniques de valorisation du potentiel productif de la population rurale, fondées sur la gestion durable des ressources naturelles. Il s'agira, entre autres, de i) l'accès aux semences améliorées (reconstitution du capital semencier) en soutenant les initiatives privées à l'instar de la production des semences certifiées produites par les privés dans le cadre du PRODAM ; ii) la mise en place des infrastructures pour la maîtrise

de l'eau (hydro-agricole et pastorale), en utilisant le système goutte à goutte expérimenté par le PRODAM ; iii) diffusion des technologies simples aux petits producteurs à travers des cadres de concertation mis en place dans le cadre du à l'échelle des communautés rurales avec l'appui du PSAOP tels que le Cadre local de concertation des organisations des producteurs (CLCOP) ; et iv) le système d'intensification des productions agricoles (agriculture et élevage) en utilisant le concept « d'unité pastorale » qui a permis au PRODAM à engager les populations dans la gestion durable et rationnelle de l'espace pastoral et de ressources naturelles dans sa zone d'intervention.

13. **Composante 2** : Accès aux services non financiers. Le programme consolidera l'appui porté par le PROMER par : a) créer et consolider les micro-entreprises et petites entreprises rurales (PMER) non agricoles rurales rentables, capables d'offrir des emplois stables dans les zones rurales ; b) renforcer et professionnaliser la filière de l'entrepreneuriat rural dans ces zones ; et iii) améliorer l'environnement politique, législatif et institutionnel des MPE rurales. A cet effet, le programme devra : i) aider à la mise en place des réseaux indépendants de prestataires de services (financiers et non financiers) ; ii) aider les MPER non agricoles à trouver des nouveaux marchés et des techniques rentables ; iii) renforcer leurs organisations locales et faitières ; iv) améliorer, pour toutes les parties prenantes, l'accès aux informations présentant un intérêt pour le développement des MPER et aider à baisser les coûts de transaction des produits agricoles et non agricoles par le désenclavement des zones de production. De plus, sur la base de l'évaluation finale du PROMER II et sur celle de la revue à mi-parcours du Programme prévue pour 2013³¹, le programme reproduira à plus grande échelle de l'entreprise (de la micro vers la petite, voir la moyenne entreprise) et une extension géographique. Quant à l'extension géographique, elle visera à atteindre une masse critique dans les zones géographiques actuellement couvertes par les projets FIDA et s'étendrait, si nécessaires, à d'autres régions de concentration à fort potentiel. L'appui des jeunes et des femmes à l'entrepreneuriat rural fera l'objet d'une attention particulière.
14. **Composante 3** : Accès aux marchés local, national et régional. Le Programme appuiera l'accès des populations ciblées par le programme aux marchés local, national et régional. Il s'agira, entre autres, de mettre en place un système efficace d'information sur les marchés et les prix, d'assurer le désenclavement des zones de production.
15. **Composante 4**. Gestion et coordination du programme. Une unité nationale légère assurera la coordination nationale du programme.
16. Sous réserve d'une revue de l'expérience du SAFIR et d'autres expériences en matière du financement agricole et rural, le FIDA examinera en consultation avec le gouvernement et les autres partenaires concernés, la pertinence et les modalités d'intervention dans le domaine du financement rural et agricole. Les résultats de cette revue détermineront donc la nature et le type d'appui à apporter au SAFIR et aux autres mécanismes et instruments de financement rural et agricole à mettre en place (assurance rurale, warrantage, etc.).

G. Coût et financement

17. Le coût total de la mise en œuvre du Programme sera d'environ 100 millions d'USD financé par tranche. La première tranche de financement estimée à 50 millions d'US\$, sera constituée de : i) environ 30 millions d'US\$ financés par le FIDA (allocation SAFP 2010-2012) ; ii) environ 20 millions financés par les autres bailleurs de fonds (Banque Africaine de développement, OFID, et Banque Mondiale). En ce qui

³¹ La date d'achèvement du PROMER II est mars 2013 et la date de clôture est Septembre 2013. Il y a lieu de noter aussi que la revue à mi-parcours du programme aura lieu en 2013.

concerne la deuxième tranche, elle sera constituée de : i) 33 millions d'US\$ financés par le FIDA, et ii) 17 millions d'US\$ par d'autres partenaires.

18. Les montants indiqués ci-dessus concernant les autres bailleurs de fonds sont encore indicatifs. Les modalités de cofinancement du programme seront précisées durant la mission de formulation dudit programme.

H. Organisation et gestion

19. La coordination du programme sera assurée par une équipe légère placée sous l'autorité du Ministère en charge de l'agriculture à l'instar des projets PAFA et PROMER-II. Pour assurer une meilleure orientation et coordination des activités du programme, un Comité de pilotage unique sera mis en place incluant les activités du PAFA et du PROMER II.

20. Le Programme proposé consolidera les acquis des projets territoriaux en cours d'exécution. Il assurera leur continuité en les intégrant au fur et à mesure dans le programme national cadre. Des équipes de terrain placées dans les principales régions disposeront d'une grande autonomie pour assurer la mise en œuvre des activités du programme.

I. Suivi et évaluation

21. Le suivi interne de la mise en œuvre des activités sera assuré par l'Unité de coordination du Programme. Avec la mise en place de l'approche programme-pays, on procédera à la mise en place d'un système simple de suivi-évaluation du Programme, prenant en compte le système du PAFA et du PROMER. Le système ne collectera qu'un nombre limité d'indicateurs clé, y inclus ceux du SYGRI. Le système devrait, dans la mesure du possible, s'aligner aux indicateurs utilisés au niveau national par le Ministère en charge de l'agriculture. Pour ce faire, le Programme consolidera les acquis du PAYSME et se forcera de rendre ce système de suivi et évaluation opérationnel pour une plus grande lisibilité de l'impact du Programme pays sur la réduction de la pauvreté rurale. Des évaluations périodiques seront conduites au niveau des bénéficiaires pour connaître leurs appréciations sur la performance du programme et l'atteinte des objectifs et de leurs attentes.

22. L'alignement de ce Système sur celui du Ministère de l'agriculture et de la coordination de la mise en œuvre du DSRP 2 sera nécessaire pour suivre de près la contribution du programme FIDA à la réalisation des objectifs de développement.

J. Risques

23. Le programme a pris en compte les leçons et les risques recensés par les projets FIDA au Sénégal, notamment en ce qui concerne les retards dans le démarrage des projets et le fonctionnement du système de suivi-évaluation. La présence du FIDA à Dakar permettra une supervision directe régulière de proximité du programme. Le renforcement de la transparence dans le recrutement du personnel et son évaluation annuelle sur une base de critères de performance améliorera la qualité du personnel. La mise en place d'un système de suivi-évaluation harmonisé et commun à l'ensemble du programme contribuera largement au suivi régulier des indicateurs clé du programme et leur dissémination à une large audience d'acteurs. Toutes ces mesures devraient atténuer les risques indiqués. D'autres risques concernent le foncier, le changement climatique et le financement des activités. Des mesures d'atténuation seront prises pour réduire l'impact de ces risques sur la mise en œuvre des activités.

K. Calendrier et recommandations

24. **Première tranche** : Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural (I)

- Conception du programme (première étape) : janvier-mars 2011
- Session OE : Avril-mai 2011
- Conception du programme (deuxième phase) : mi-juin 2011
- Session QA : juin 2011
- Négociations : juillet 2011
- Conseil d'administration : septembre 2011

25. **Deuxième tranche** : Programme d'appui au développement agricole et à l'entrepreneuriat rural (II)

Les étapes relatives au processus de la préparation du deuxième financement seront déterminées à l'évaluation finale de la mise en œuvre du premier financement. De façon indicative, le deuxième financement sera présenté au Conseil d'administration du FIDA de septembre 2013.

Dossier clé 1: Pauvreté rurale et secteur agricole et rural

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principaux problèmes	Actions Requises
Accroissement de la production et productivité	Petits exploitants ruraux (en particulier jeunes et femmes)	<ul style="list-style-type: none"> Détérioration de la base productive : baisse substantielle de la fertilité du sol, érosion excessive Difficulté d'intensification de l'exploitation (bassin arachidier principalement-60 % des petites exploitations) Accès limité au matériel végétal Difficulté de pratiquer la double culture (riziculture irriguée) et d'exploitation durant la saison sèche (bassin arachidier) 	<ul style="list-style-type: none"> Programme massif de restauration des sols Mise en place de programme de multiplication du matériel agricole de qualité Promotion d'innovations techniques alternatives pour la culture en saison sèche sur le bassin arachidier (irrigation à partir de forage et puits, promotion de l'embouche)
Amélioration de l'accès physique au marché	Petits exploitants ruraux	<ul style="list-style-type: none"> Enclavement des zones de production et dégradation des infrastructures routières Transactions bord champ et faible pouvoir de négociation des petits producteurs Coûts de transport élevés ; Faibles prix aux producteurs Manque d'entretien des pistes agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> Réhabilitation et construction des routes Renforcer les systèmes d'information sur les prix et marchés Former et organiser les producteurs pour la vente en groupes Faciliter l'émergence de la contractualisation. Renforcer la capacité des organisations des producteurs d'assurer la bonne gouvernance au sein des filières ainsi que le respect des contrats Mise en place des techniques d'entretien régulier des routes agricoles

Secteurs prioritaires	Groupes affectés	Principaux problèmes	Actions Requises
Amélioration de l'accès aux infrastructures et technologies de commercialisation, transformation et conservation	Petits exploitants ruraux	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'infrastructures des marchés Déficit aigu en infrastructures de conservation/transformation Difficulté d'accès à l'information commerciale (prix et marchés) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'infrastructures de commercialisation et de transformation Tester et diffuser des techniques améliorées de stockage, de conservation et de transformation de produits
Amélioration du savoir-faire entrepreneurial rural	Petits entrepreneurs ruraux et artisans, spécialement les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> Manque du savoir-faire en entreprises Absence des services de conseil aux entreprises Absence d'un environnement juridique et institutionnel porteur Accès difficile aux services financiers (crédit) Manque d'intérêt d'IMF pour faire des crédits aux petits exploitants ruraux (agriculteurs, éleveurs, artisans) 	<ul style="list-style-type: none"> Former les ruraux, petits entrepreneurs et les artisans en savoir-faire entrepreneurial Mettre à la disposition des MPE rurales des services financiers et non financiers Développer des services des conseils aux entreprises
Amélioration de l'accès aux services financiers	Petits agriculteurs, éleveurs, artisans, en particulier les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> Produit financier des IMF inadaptés aux financement de petits agriculteurs et éleveurs (taux d'intérêt élevé et durée des prêts insuffisante par rapport aux cycles de production) 	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les IMF pour mettre en place des produits financiers adaptés aux petits agriculteurs et éleveurs Utiliser un fonds à coûts partagés pour capitaliser les plus démunis Briser les liens d'endettement en favorisant l'accès des petits producteurs à des sources de crédit innovantes (exemple assurance agricole)

Secteurs prioritaires	Groupes cibles	Principaux problèmes	Actions Requises
Amélioration de l'accès à la terre	Petits ruraux (agriculteurs, éleveurs), en particulier les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la terre limités pour les groupes les plus vulnérables (jeunes et femmes) • Diminution sensible de la surface cultivée par actif • Diminution de la fertilité des terres (bassin arachidier et salinisation des vallées (Sine Saloum et Casamance) 	<ul style="list-style-type: none"> • promouvoir la sécurisation foncière des couches marginalisées y inclus les jeunes et les femmes • Rechercher des alternatives productives (intensification, cultures de contre saison, exploitation de terres neuves, etc.) • Développer l'entrepreneuriat rural non agricole, en particulier en faveur des jeunes et des femmes
Amélioration du capital humain et social	Petits ruraux (agriculteurs et éleveurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau d'organisation limité des petits ruraux; • faiblesses des organisations interprofessionnelles • Faible taux d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des petits ruraux en matière de gouvernance • Poursuivre le renforcement des organisations des producteurs en particulier leur capacité à répondre aux réels besoins économiques des petits agriculteurs, éleveurs et artisans • Former des alphabétiseurs villageois et organiser des cours d'alphabétisation fonctionnelle
Accès des aux marchés	Petits producteurs (agriculteurs et éleveurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Faible organisation • Manque d'information sur les marchés et les prix • Enclavement des zones et mauvais état des routes • Dispersion de la production 	<ul style="list-style-type: none"> • Former et informer les producteurs et leurs organisations en matière des techniques commerciales • Mettre en place un système d'information sur les marchés et les prix • Faciliter l'accès aux marchés locaux, nationaux et sous régionaux ; • Améliorer les infrastructures routières, et de stockage

Dossier clé 2: Matrice des organisations (analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces [SWOT])

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités/Menaces
Ministère de l'Agriculture Ministère de l'élevage (ME) Ministère de l'hydraulique Ministère de l'économie et des finances – Direction centrale des marchés publics (DCMP)	<ul style="list-style-type: none"> Réseau et présence sur le terrain: niveau des régions, de départements et des arrondissements Ressources humaines expérimentées Bonne connaissance du terrain <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un nouveau Code des marchés publics (CMP)³² conforme aux principes et pratiques généralement acceptés par les bailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de coordination entre les ministères en charge du développement agricole et rural Dispositif de terrain handicapé par la culture administrative et le vieillissement des cadres Insuffisance du budget de fonctionnement et de moyens logistiques Pas mention de l'utilisation de AOI Pas mention sur les marchés passés avec les communautés	<u>Opportunités</u> <ul style="list-style-type: none"> Existence de LOASP Politique officielle de décentralisation Possibilité de sélectionner des cadres compétents pour appuyer le programme <u>Menaces</u> <ul style="list-style-type: none"> Résistance des responsables sur le terrain à l'émergence d'autres acteurs de la société civile Pas d'incompatibilité majeure entre les procédures nationales et le CMP du Sénégal et les directives du FIDA pour la passation des marchés – utilisation des procédures nationales souhaitées.

³² Le CMP contient des clauses sur la corruption, les conflits d'intérêt, le fonctionnement des marchés en lots, l'admissibilité des soumissionnaires, les procédures de recours et de règlement des différends, la garantie de bonne exécution, les sanctions applicables pour non-respect de la réglementation, et les conditions de résiliation des marchés.

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités/Menaces
Ministère du Commerce, de la Promotion des Entreprises et de l'Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • Tutelle sur la mise en œuvre de plusieurs programmes d'appui aux entreprises et au développement des exploitations • Appui à la restructuration de l'ONAC • Coordination des actions concernant l'application des normes internationales • Instauration de guichet unique pour la création d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Trop chargé par d'autres projets • Insuffisance de personnel de terrain 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à l'information sur les marchés et leurs opportunités et contraintes • Facilitation des activités des opérateurs de mise en marché en contact avec les producteurs • Statistiques commerciales <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accent sur les grandes entreprises et le secteur formel • Pas de politique de développement de marchés
Ministère de la promotion de la femme	<ul style="list-style-type: none"> • Définition et suivi des politiques de promotion féminine • Elaboration d'un plan d'action quinquennal • Dispose de points focaux dans chaque ministère • Dispose de directions régionales de la promotion féminine 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources budgétaires faibles • Faible niveau d'exécution des précédents plans d'action 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat en cours avec plusieurs projets et ONG 		

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités/Menaces
Directions Régionales et départementales du MA	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant Régional du MA • Coordination des projets du MA • Partenaire des projets du FIDA dans les régions • Appui du PSAOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de moyens financiers et logistiques • Existence de bonnes compétences dans certaines régions • coordination insuffisante des actions de développement rural 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre de concertation des projets utilisable <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens de fonctionnement limités
Institut Sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA)	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres compétents • Dispose de références techniques et technologiques à diffuser • Appui du PSAOP • Partenaire traditionnel des projets FIDA 	<ul style="list-style-type: none"> • Fuite des cadres • Relations pour une recherche à la demande des organisations paysannes à améliorer • Trop occupé dans la gestion des projets extérieurs (à la recherche de financement) 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestataire de services potentiels <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'attention sur les groupes vulnérables
Administration territoriale	<ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation est opérationnelle • Institutions élues à la région et à la communauté rurale opérationnelles • Importantes compétences rétrocedées • Appui du PSAOP aux CR et de l'ASPRODEB aux CLCOP 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines des CR à renforcer (appui du PSAOP) • Ressources financières insuffisantes (appui de la BM et partenaires) aux Agences régionales de développement (PNDL) 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle important dans la mise en œuvre de la décentralisation • Cadre de planification et de coordination <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Politisation et faible capacité de certains responsables

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités/Menaces
Chambres de commerce d'industrie et d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Présence au niveau national, des régions et des départements 	<ul style="list-style-type: none"> Actif aux régions, dynamisme variable au niveau des départements 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenaires potentiels des projets du FIDA dans la contractualisation entre OP et opérateurs <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dépendance du financement du Programme
ONG et OP faitières	<ul style="list-style-type: none"> Beaucoup d'ONG et OP faitières ont une longue expérience du terrain OP faitières opérationnelles en matière d'animation et de mise en marchés à soutenir dans une optique de pérennisation des actions 	<ul style="list-style-type: none"> Très peu présentes dans la région du Programme. Capacités (humaines et matérielles) insuffisantes. Création souvent induite par l'extérieur. Très faible niveau de formation Ressources financières limitées 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenaires potentiels à promouvoir comme prestataires de services et comme opérateurs Appui thématiques : sensibilisation et animation, appuis aux CLCOP et groupements en gestion et organisation, alphabétisation, technologies, et transformation. <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Une certaine instabilité dans dialogue OP/faitières/gouvernement
ANCAR	<ul style="list-style-type: none"> Implantation nationale pyramidale avec un conseiller agricole et rural au niveau des Communautés rurales 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience limitée en matière de mise en marché et transformation 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec le PAFA <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Manque de souplesse et lourdeur administrative
Organisations paysannes de base et groupements de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombreuses et bien organisées, fédérées pour la plupart au sein du CNCR Nombreux groupements de producteurs féminins et de jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Capacités de gestion à renforcer Analphabetisme prononcé Ressources financières limitées 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les groupements sont vecteurs d'activités économiques <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Capacité de gestion des biens collectifs limitée

Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités/Menaces
Secteur privé marchand	<ul style="list-style-type: none"> Libéralisation du commerce vivrier 	<ul style="list-style-type: none"> Faible à très faible organisation en approvisionnements intrants Filières agricoles peu organisées 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Les leçons de différentes expériences (ex : banques de céréales) constituent un atout pour une organisation de la commercialisation primaire <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le petit commerce est une activité importante pour les femmes et les jeunes, surtout en saison sèche
La Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> La CNCAS reste la seule banque rurale pour le financement de l'agriculture, en particulier des intrants (crédit de campagne) et gagne en efficacité dans une collaboration forte avec les OP et les entreprises qui garantissent le marché 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de remboursement des crédits faible Nombre élevé des groupements débiteurs et difficultés de rééchelonnement 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Extension via une certaine mutualisation avec les IMF Appui des OP et leur participation à la recapitalisation de la CNCAS <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Intervention inopinée de l'Etat dans le financement rural
Secteur de la micro-finance rurale	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur de la micro finance est très développé en milieu urbain et périurbain, moyennement développé en milieu rural, mais sa couverture géographique reste très inégalement répartie et ses produits inadaptés au financement de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Réseau insuffisamment peu dense Le groupe cible n'a souvent pas accès au crédit Les produits financiers offerts sont inadaptés au financement de l'agriculture 	<p><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Partenaire potentiel pour le FIDA et le financement de l'agriculture Micro-leasing <p><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Le crédit d'équipement reste difficile (nécessité de subventions et crédit adapté)

Dossier clé 3: Initiatives complémentaires d'autres donateurs/possibilités de partenariat

Bailleur	Nature du projet/programme	Couverture géographique	Statut	Complémentarités et synergies possibles
BAD	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL) Projet d'appui à l'élevage – phase II (PAPEL II) Projet développement rural Anambé (PADERBA) Projets de pistes communautaires (PNIR) 2 Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) Projet Développement Rural Casamance (PADERCA) 2005-2012 	<ul style="list-style-type: none"> Infrastructure d'irrigation pour l'agriculture et l'élevage Renforcement des capacités organisations professionnelles. 	2005-2010 Projets Clôturés sauf PADERCA : fin prévu 2012	<ul style="list-style-type: none"> PAFA peut assister les paysans qui bénéficient des aménagements hydro-agricoles pour développer la production et la commercialisation de filières porteurs.
BOAD	<ul style="list-style-type: none"> Phase 2 du PRODAM avec FIDA ; Cofinancement de projets avec le FIDA couvre la quasi-totalité des projets du FIDA Intervenu en urgence sur l'achat d'intrants agricoles ; Appui secteur privé AGRINA (ferme privée située sur le Lac de Guiers) 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités ; Infrastructures : pistes rurales, aménagements hydroagricoles 	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Partenaire important dans le secteur agricole et rural dans le domaine des infrastructures et de la ligne de crédit pour le financement des MPER Plan stratégique 2009-2013 cible le secteur public et que le secteur privé. Partenariat et complémentarité avec FIDA sur les infrastructures et le renforcement des capacités. Appel à partenariat pour le projet 3 P qui est en cours de conception et où la BOAD et l'AFD sont associées.

Bailleur	Nature du projet/programme	Couverture géographique	Statut	Complémentarités et synergies possibles
AFD	<ul style="list-style-type: none"> Projet de promotion de la compétitivité et de la durabilité de l'agriculture. Agriculture (PACD) 	<ul style="list-style-type: none"> Appui institutionnel aux agences impliquées dans les négociations commerciales. Amélioration de la qualité des produits sénégalais ; Promotion de l'exportation des produits ; Appui aux professionnels et aux interprofessions pour une meilleure participation au dialogue politique. 	2005-2008	<ul style="list-style-type: none"> Alliance stratégique pour le dialogue politique pour une meilleure participation des producteurs pauvres aux négociations pour améliorer l'environnement institutionnel.
ACDI – Canada	<ul style="list-style-type: none"> Projet filières agricoles en Casamance ; Leader du groupe thématique pour la Microfinance. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui aux filières agricole. 	En cours	Dialogue politique sur le financement de l'agriculture
UE	<ul style="list-style-type: none"> COM Arachide (Stabex) 	<ul style="list-style-type: none"> Production de semences d'arachide; Appui à l'interprofession; Conservation des sols ; Accès à l'information et aux systèmes d'information. 	2008- 2012)	<ul style="list-style-type: none"> COM arachide financera les organisations professionnelles qui fourniront des services d'appui à leurs membres en se basant sur les expériences des projets FIDA POGV2. PAFA pourrait ainsi reprendre COM Arachide and adapter l'approche pour diversifier les cultures
FAO	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'appui aux organisations de producteurs pour une meilleure valorisation de leurs filières porteuses (Kaolack, Fatick et Louga) 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification and intensification de l'agriculture; Renforcement des capacités de commercialisation des OPs 	2008-2010	<ul style="list-style-type: none"> Echange de connaissance et de bonnes pratiques. Lien à travers les plateformes régionales des filières ; Alliance pour le dialogue politique

Bailleur	Nature du projet/programme	Couverture géographique	Statut	Complémentarités et synergies possibles
BM Fonds Mondial de l'Environnement Banque/Coopération canadienne	Programme des services Agricoles et des Organisations de producteurs (PSAOP) Le Programme de productivité de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) Le Projet de la gestion durable de la terre Programme de développement des marchés agricoles (PDMAS)	Renforcement des services agricoles et des OP pour une meilleure articulation de l'offre de services et de la demande de services des producteurs agricoles et ruraux. Développement et dissémination des technologies améliorées pour améliorer la productivité des céréales sèches (spécialement le mil) Réduction de la dégradation des terres et d'amélioration des écosystèmes, spécialement dans le bassin arachidier Commercialisation, commerce et les infrastructures du marché	Fin : 2012. Négociation en cours	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie d'assistance pays (Country Assistance Strategy) est en cours d'élaboration; • Complémentarité et partenariat avec le FIDA (cofinancement ; change d'expérience et alliance pour le dialogue politique. • Echanges des connaissances et des bonnes pratiques • PAFA bénéficierait des résultats de gain de productivité ; le mil étant une des cultures retenue par le PAFA • PAFA et PRODAM tisseraient des liens de partenariat comme eux aussi visent l'amélioration de la productivité. • Développement des complémentarités et d'économie d'échelle avec le PAFA.

Bailleur	Nature du projet/programme	Couverture géographique	Statut	Complémentarités et synergies possibles
PAM	<ul style="list-style-type: none"> Programme pays dans le cadre d'UNDAF dont le cycle Programme d'intervention prolongée. 	Appui au DSRP, Secours d'urgence, Redressement poste crise et appui aux populations vulnérables; Projets de développement de la filière sel, l'approvisionnement de cantines scolaires, Petite irrigation villageoise et reboisement pour lutter contre le changement climatique.	2011	<ul style="list-style-type: none"> Synergies possibles avec le FIDA Echange d'expérience et complémentarité dans les zones d'intervention.
GTZ	<ul style="list-style-type: none"> Programme pour la Promotion de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement en Combustibles Domestiques (PERACOD) 	Développement et commercialisation des produits non ligneux.		<ul style="list-style-type: none"> Echange de bonnes pratiques; Promotion de procédés de transformation durables ; Association au sein des plateformes des filières. Alliance pour le dialogue politique.
Coopération Suisse	Programme d'appui triennal	Appui aux petits producteurs pour un accès au marché.	-	<ul style="list-style-type: none"> Recherche opérationnelle (programme pilote) ; couvre le bassin arachidier.
USAID	Appui à la Croissance accélérée et amélioration de la compétitivité pour la commercialisation.	Appui le développement de plusieurs filières, y compris le bissap, par l'expertise et des études de marché. Appui à la diffusion de bonnes pratiques.		<ul style="list-style-type: none"> Echange de connaissance et de bonnes pratiques ; Lien à travers les plateformes des filières ; Alliance pour le dialogue politique. PAFA, qui appui la filière bissap tisserait des liens de partenariats avec ce programme

Dossier clé 4: Identification du groupe cible, questions prioritaires et options envisageables

Typologie	Niveau de pauvreté	Réponses	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projets	Réponses du COSOP
Petits ruraux (agriculteurs, éleveurs, artisans, entrepreneurs)	<p><u>Niveau de pauvreté élevé</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Faible revenu et vulnérabilité à l'insécurité alimentaire Dégradation des sols et du capital agricole Accès difficile aux semences de qualité et aux autres intrants Faible productivité agricole Faible maîtrise de l'eau Enclavement des zones de production Faible accès au marché et aux services agricoles Faible accès au crédit Faible capacité de transformation et de conservation Difficulté d'accès à la terre Faible accès au savoir-faire entrepreneurial Faible accès aux conseils de l'entreprise Forte dépendance des aléas climatiques et ses conséquences néfastes, 	<ul style="list-style-type: none"> Migration vers les zones urbaines et à l'étranger, en particulier les jeunes Désintéressement du monde rural et travail de l'agriculture Travailler comme journalier et indépendant en ville et surtout à l'étranger Agriculture de subsistance Diversification des productions 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité alimentaire des populations rurales vulnérables Emplois en milieu rural, surtout pour les jeunes et les femmes Diversification des revenus des populations Augmentation agricole Accès aux marchés Accès aux technologies appropriées de production, de transformation et de conservation Organisation de la commercialisation par filières Organisation du marché 	<ul style="list-style-type: none"> Appui de l'ASPRODEB et de l'ANCAR aux CLCOP via le PSAOP 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès aux semences de qualité et aux autres intrants agricoles Réhabilitation des infrastructures de désenclavement, d'irrigation, de marchés et de commercialisation Provision des conseils techniques (agricoles, entreprises, managérial,) Faciliter l'accès des ruraux aux informations des marchés et des prix Accroître les productions agricoles, de l'élevage, et d'autres sous secteur Augmenter la valeur ajoutée d'un certain nombre de filières Formations des OPs

Typologie	Niveau de pauvreté	Réponses	Besoins prioritaires	Appui par d'autres initiatives ou projets	Réponses du COSOP
Femmes, notamment chef de ménage Veuves, mères célibataires, femmes divorcées, filles mères, jeunes filles	<u>Niveau de pauvreté très élevé</u> – Accès très limité aux facteurs de production et aux services financiers, – Charge familiale élevée – Analphabétisme – Faible accès à l'information et aux technologies	– Activités de petit commerce – Transformation des produits agricoles – Travail salarié précaire	– Accès aux services et appuis financiers – Formations professionnelles – Alphabétisation – Accès à l'eau potable et aux soins de santé – Accès prioritaire aux facilités du programme	– Peu d'activités ciblées Appui aux caisses féminines d'épargne et crédit par la Fédération nationale des groupements féminins	<ul style="list-style-type: none"> • Appui du PROMER dans la promotion des MPE • Appui du FAFA et accès au financement avec l'appui du SAFIR
Jeunes ruraux	<u>Niveau de pauvreté élevé</u> – Insuffisance d'offre d'emplois – Accès difficile aux facteurs de production (terre, intrants) – Qualification insuffisante – Accès difficile aux services financiers (crédit) – Faible savoir-faire entrepreneurial	– Migration vers les zones urbaines et surtout à l'étranger – Petit commerce – Travail comme indépendant avec un très bas salaire.	– Promotion de l'entreprenariat rural – Promotion d'activités génératrice des revenus en milieu rural et périurbain intéressant aux jeunes – Meilleur accès à la formation professionnelle et en techniques agricoles – Structuration des jeunes aux seins d'association ou des groupements – Insertion des jeunes dans l'agriculture		<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les capacités techniques et professionnelles des jeunes – Appui des jeunes dans l'identification de leurs MPE et appui pour leur financement – Améliorer les filières intéressant les jeunes dans le cadre du PAFA

